



COMMUNIQUE

Le SIPM-FPIP a la surprise de constater que le SNPM-CFTC propose dans ses revendications la création d'un cadre d'emploi d'"auxiliaires de police" pour répondre sans doute au problème que pose l'emploi des ASVP (agents de surveillance de la voie publique) dans des missions de police par des maires peu scrupuleux.

Le SIPM-FPIP ne cautionnera jamais une telle mesure apte à ouvrir la voie à la paupérisation de la Police Municipale car on se demande bien alors pourquoi les maires recruteraient des gardiens de police. Ne commettons pas la même erreur que la Police Nationale !

Le SIPM-FPIP en revanche demande la création d'un cadre d'emploi d'"Agent de Surveillance du Stationnement" apte lui à respecter les droits de ces catégories de personnel et beaucoup plus parlant quant aux missions qui leur sont dévolues.

Le SIPM-FPIP invite le SNPM-CFTC à revoir d'urgence sa copie !